

PROVINCE DE QUÉBEC

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉMOLITION D'IMMEUBLE**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière de la Ville de Charlemagne, que le Comité de démolition de la Ville de Charlemagne, lors d'une séance qui se tiendra le 20 mai 2025 à 16h30, à la salle du Conseil municipal, situé au 84 rue du Sacré-Cœur, conformément au règlement numéro 03-423-23 relatif à la démolition d'immeubles, statuera sur la demande de démolition suivante :

- Bâtiment principal situé au 75-77 rue Notre-Dame, lot 1 948 489, zone CR-7.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au service du greffe de la Ville, par l'une des façons suivantes :

- Par courriel à l'adresse électronique greffe@charlemagne.ca en indiquant « Commentaire relatif à une demande de démolition » dans l'objet du courriel;
- Par lettre adressée au 84 rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8, en indiquant « Commentaire relatif à une demande de démolition » sur l'enveloppe.

Toute personne intéressée pourra également se faire entendre du Comité relativement à cette demande lors de la séance.

Donné à Charlemagne ce 8 mai 2025



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 8 mai 2025, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 8 mai 2025.

Donné à Charlemagne ce 8 mai 2025



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière